



Bonjour à toutes et à tous !

Nous espérons que tout le monde a passé un bel été et sachez que nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire !

« Sainte Anne loves english ! »

Voici le thème autour duquel nous mènerons de nombreux projets dans nos classes mais aussi sur des temps forts multi-âges.

La réflexion autour de l'aménagement des cours va se poursuivre, l'accueil des élèves du village d'enfants s'est préparé tout au long de l'été pour que tout se passe au mieux pour eux.

C'est aussi l'année du voyage pour les CM1/CM2, patience à ce sujet, les informations vont vite arriver !!!

En tous les cas, l'objectif est très clair pour nous : que l'école Sainte Anne soit un lieu dans lequel vos enfants se sentiront bien pour apprendre et grandir !

Enfin, n'hésitez pas à rejoindre l'APEL ou l'OGEC ! Vous pouvez aussi rendre service sans faire partie de ces associations !

Très bonne année scolaire à toutes et à tous et au plaisir de vous retrouver !

Pour l'équipe enseignante, le personnel OGEC, l'OGEC et l'APEL,

Laurent

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Voici la répartition des 6 classes pour **142 élèves**.

Notre équipe se compose de 7 professeurs des écoles, une enseignante pour le Regroupement d'Adaptation, 2 aides-maternelles et une personne Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap.

Direction : Laurent PROUTEAU (décharge de direction le lundi et un jeudi toutes les 3 semaines)

TPS/PS : Ludivine AUGUIN

17 élèves

3 TPS / 14 PS

Rentrée échelonnée des TPS à partir de janvier

Aide-maternelle : **Sophie CAILLAUD**

MS /GS : Annabelle PAILLAT

26 élèves

16MS / 10GS

Aide-maternelle : **Corinne RENVOYER**

CP : Elodie TERRIEN

23 élèves

AESH : **Alexia REVAUD**

CE1/CE2 : Bertrand BILLAUD

27 élèves

17 CE1 / 10 CE2

CE2/CM1/CM2 : Nathalie GUILLOTEAU

23 élèves

10 CE2 / 7 CM1 / 6 CM2

CM1/CM2 : Enola CAILLAUD Et Laurent PROUTEAU

26 élèves

6 CM1/ 20 CM2

Enola sera en charge de la classe tous les lundis et un jeudi sur 3

Regroupement d'Adaptation : Elisabeth DAVIET

Elle interviendra aussi dans les écoles de La Flocellière, des Châtelliers, de La Pommeraie Sur Sèvre, de St Mesmin et du Boupère.

Année scolaire 2026/2027

Equipe enseignante



De gauche à droite :

1^{er} rang : Bertrand BILLAUD CE1 CE2 , Annabelle PAILLAT MS GS, Alexia REVAUD AESH en CP Corinne RENVOYER ASEM en MS GS, Elodie TERRIEN CP, Ludivine AUGUIN PS, Nathalie GUILLOTEAU CE2 CM1 CM2, Enola CAILLAUD CM1/CM2, Laurent PROUTEAU CM1/CM2 et Direction, Sophie CAILLAUD ASEM en PS

Absente sur la photo : Elisabeth DAVIET enseignante spécialisée en Regroupement d'Adaptation.

INFORMATIONS GENERALES

Adresse :

Ecole Sainte Anne, 3 rue de l'école, 85700 Saint Michel Mont Mercure

Téléphone :

02.51.57.29.33

Mail Direction :

direction@saintmichelmontmercure-sainteanne.fr

Horaires : matin : 9h/12h15

après-midi : 13h30/16h30

Ouverture à partir de 8h50 le matin et 13h20 en début d'après-midi.

Vous nous avez transmis une liste de personnes susceptibles de venir chercher vos enfants autres que vous. Au cas où exceptionnellement une autre personne venait à récupérer vos enfants à l'école, merci de nous l'indiquer par mail, téléphone ou tout simplement dans le cahier de liaison.

DIRECTION

La direction est assurée par Laurent PROUTEAU. Le jour de décharge est le lundi et un jeudi toutes les trois semaines. N'hésitez pas à prendre contact ces jours-là au 02.51.57.29.33

ABSENCES

Toute absence doit être signalée impérativement à l'école avant 9h00. Des billets d'absences vous sont remis. Merci de nous les faire parvenir au retour de l'enfant.

Si votre enfant doit quitter exceptionnellement l'école, vous devez venir le chercher. Nous ne le laisserons pas partir seul pendant le temps scolaire. Merci de nous prévenir.

Nous vous rappelons qu'une demande d'autorisation d'absence exceptionnelle doit être obligatoirement effectuée auprès de Laurent en cas d'absence sur temps scolaire pour raisons familiales (voyage, mariage ou rassemblements familiaux).

Elle fera aussi l'objet d'un échange oral par appel téléphonique ou en rendez-vous auprès de Laurent. Celle-ci sera validée ou non en fonction de la nature de la demande et de la durée de l'absence (d'une demi-journée à deux jours maximum).

Pour une demande d'autorisation d'absence non justifiée de plus de 2 jours, un courrier sera envoyé par vos soins à l'Inspectrice de l'Education Nationale qui vous répondra défavorablement et pourra faire appliquer les sanctions en lien avec la loi sur l'obligation scolaire (pour rappel elle s'applique dès l'âge de 3 ans).

L'échange oral et la demande écrite s'effectueront au minimum un mois avant la date souhaitée par la famille.

RAPPEL : Nous tenons à vous informer que suite à quatre demi-journées d'absence non justifiées sur une période d'un mois, nous nous verrons dans l'obligation de le signaler à la Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale qui via ses services prendra les décisions nécessaires en lien avec la loi sur l'obligation scolaire.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées tout au long de l'année aux élèves ayant des difficultés passagères au niveau du langage et de la lecture.

L'équipe enseignante vous fait une proposition que vous acceptez ou non. Il est bien sûr préférable d'accepter pour le bien de votre enfant.

MEDICAMENTS

Merci de contacter l'enseignant(e) responsable de votre (vos) enfant(s) si besoin est concernant une prise ponctuelle de médicaments (certificat médical à l'appui).

L'EVEIL A LA FOI ET CATECHESE / CULTURE RELIGIEUSE ET CHRETIENNE

Géré par l'équipe enseignante sur temps scolaire et par la Paroisse pour la préparation aux sacrements (communion, profession de foi).

IMPORTANT : Frais de catéchèse et de culture chrétienne

- Pour l'éveil à la Foi, il a été décidé de ne pas faire participer les familles de la PS au CP comme l'année dernière.

- Pour les élèves catéchisés : une participation de 2.50 euros par enfant sur 10 mois sera demandée.

- Pour les élèves inscrits à la culture chrétienne, la participation sera de 2.50 euros par enfant sur 10 mois aussi.

Cette participation couvre les frais de livrets utilisés et/ou photocopies faites pour la mise en œuvre du projet pastoral.

Pour les plus jeunes, de la PS au CP, des temps d'éveil à la religion chrétienne seront vécus en fonction des fêtes chrétiennes. Des célébrations communes à toutes les classes et très appréciées des enfants comme des adultes seront renouvelées sur temps scolaire à Noël et à Pâques.

Nous recherchons bien évidemment des personnes volontaires pour mener à bien cette mission. Merci de nous contacter au 02-51-57-29-33.

LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES

Elle s'élèvera à **33.50 € pour l'année scolaire 2026/2027 avec prélèvement sur 11 mois.**

La hausse des prix des fournitures ainsi que le projet immobilier nous obligent, sur les conseils de l'Union Départementale des OGE, de passer de 10 à 11 prélèvements par mois.

Pour plus de renseignements à ce sujet vous pouvez contacter Laurent ou Benjamin DUVAL, président de l'OGE Sainte Anne.

Sachez que les frais de rentrée ainsi que les frais de catéchèse et de culture chrétienne seront lissés sur les 10 mois d'école comme l'année précédente. Pour la participation aux frais de rentrée cela représentera **2 euros par mois pour les élèves de la PS à la GS et 3 euros par mois pour les élèves du CP au CM2.**

Pour terminer, **l'assurance scolaire et extrascolaire sera prélevée dès septembre pour un montant qui reste à définir, nous attendons le nouvel avenant (montant de 6.20 euros en 2025/2026 pour la souscription à l'année scolaire).** De plus, 20 euros de bourriche pour la kermesse vous seront prélevés.